



La Présidente

Délibération
du Comité de l'Eau et de la Biodiversité
de la Martinique
N° 2017-04

Assemblée Plénière du 16 novembre septembre 2017

Agrément du dossier de candidature du contrat littoral Sud

L'An Deux Mille dix-sept et le jeudi seize septembre à huit heures trente s'est tenue à la salle Emile Maurice de l'ex-hôtel du Département à Fort de France, la réunion Plénière du Comité de l'eau et de la Biodiversité de la Martinique.

Membres présents :

- Mme Maryse PLANTIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nadine RENARD, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Marie-France TOUL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Charles JOSEPH ANGELIQUE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Antoine VEDERINE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Marcelin NADEAU, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Yvon PACQUIT, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Luc LEDOUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alfred MONTHIEUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Patricia TELLE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Victor CESAR, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Louis BOUTRIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Marie BUISSON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée,
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée,
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée,
- Mme Anne Lise TAILAME, personnalité qualifiée,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels,
- M. Patrick AMOUSSOU-ADEBLE, SG préfecture, représentant le Préfet de la Martinique,
- M. Michel HAAUY, représentant le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- Mme Olivia FAUNY, représentant le Directeur de la Mer,
- M. Bertrand HATEAU représentant le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- M. Benoit LOUSSIER, représentant le Directeur de l'Office National des Forêts (ONF),
- M. Emmanuel THOUARD, Délégué de l'IFREMER Antilles,
- M. Alain PIBOT, représentant la Directrice du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL).

Secrétariat - DEAL – Pointe de Jaham -B.P.7212 - 97274 Schoelcher cedex –

☎ 0596 59 58 51 - 📠 0596 59 59 50 @ deal-martinique@developpement-durable.gouv.fr

🌐 www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

Membres ayant donnés pouvoir :

- Monsieur Maurice MONTÉZUME, représentant des pêcheurs en eau douce,

Membres absents :

- M. Charles-André MENCE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. David ZOBDA, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Eugène LARCHER, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nathalie GUILLIER-TUAL, représentant de l'industrie,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Philippe GRAND, représentant les distributeurs d'eau,
- M. Eric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- M. Stéphane JEREMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Katarina BLUM, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement.
- M. le Directeur Général de l'Agence Française de Biodiversité,
- le Directeur de l'Agence Régionale de Santé, ou son représentant.

Assistait de Droit :

Mme Michela ADIN – Directrice de l'Office de l'Eau – ODE.

Assistaient :

M. Loïc MANGEOT – Directeur Adjoint de l'Office de l'Eau – ODE ; Mme Gaëlle HIÉLARD, représentant de l'ODE ; M. Patrick BOURVEN Directeur de la DEAL arrivé en cours de réunion ; Jean-Yves LAMBERT Chargé de mission MISEN à la DEAL ; Christophe GROS Chef de pôle eaux et milieux aquatiques – P/EMA SPEB à la DEAL ; Olivier BOURGEOIS Chargé de mission DCE et gouvernance de l'eau au SPEB- DEAL ; Olivier SAURON, SEPIA Conseils ; Jean-Pierre GOUT SPEB/DEAL ; Olivier PERRONNET SPEB/DEAL ; Fady HAMADE, IREEDD ; Yona RAFFIN, ODE ; Johanna JOSEPH, CAESM ; Axel VILLARD MAUREL, CACEM ; Murielle LAPU, CACEM ; Hélène MBOLIDI BARON, CACEM ; Grégory DEMARET, CACEM ; Danielle MARIE LOUISE, CAP NORD MARTINIQUE ; Dominique DEROND, CACEM ; Nadine VENUMIERE, Conservatoire du Littoral

Considérant le code de l'environnement et notamment les articles L. 212-1, L. 213-13, L. 213-13-1, L. 371-3 et L. 652-3, et R. 213-50 et suivants ;

Considérant le Décret n° 2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;

Considérant la demande d'agrément de la démarche Contrat littoral présentée par le président de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique le 24/05/2017 ;

Considérant le dossier transmis à l'ensemble des membres ;

Considérant la présentation faite en séance plénière par l'animatrice du projet de contrat ;

Le Comité de l'eau et de la Biodiversité, à l'unanimité des membres présents

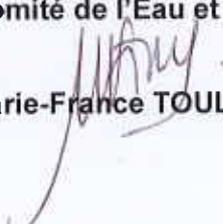
D É C I D E

Article 1 :

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité délivre son agrément au dossier de candidature du projet de contrat littoral Sud porté par la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique.

Ainsi délibéré et adopté par l'Assemblée Plénière en sa séance du 16 novembre 2017.

La présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité


Marie-France TOUL